



UNSA Aviation Civile

à

M. Patrick GANDIL
Directeur général de la DGAC
50 rue Henry Farman,
75720 PARIS Cedex 15

jeudi 13 septembre 2018

Monsieur le directeur général,

La première réunion du GT protocolaire n°24 IFSE pour les personnels administratifs s'est tenue le 5 septembre 2018.

A l'issue de cette première réunion, l'UNSA Aviation civile considère que le mandat confié à ce GT n'est pas à la hauteur des enjeux et des attentes des personnels administratifs de la DGAC (Attachés, Assistants et Adjointes d'administration).

L'UNSA Aviation civile regrette également vivement l'absence de prise en compte des services autres que le SG et notamment les Directions métier, la DSAC, la DTA ou la DSNA, par exemple, qui n'ont pas été consultées préalablement à cette première réunion, pour les propositions concernant leurs agents.

L'UNSA Aviation civile s'étonne, de plus, de l'approche partielle du Secrétariat Général vis-à-vis des autres services de la DGAC au sein desquels ces personnels sont également en poste.

L'UNSA Aviation civile rappelle que les personnels administratifs (A, B, C), fortement mobilisés par les chantiers de mutualisation, modernisation et réorganisation des fonctions support et ceux qui exercent des fonctions plus techniques au service de la performance des directions métier sont en attente de mesures ambitieuses et de la valorisation des efforts qu'ils ont consentis, dans la mise en œuvre du Protocole social 2016-2019.

En outre, l'UNSA Aviation civile sera très vigilante quant aux modalités de reclassement des postes tenus par des agents ayant subi des restructurations de services ou des changements d'affectation suite à des situations de souffrance au travail.

L'UNSA Aviation Civile, signataire du protocole 2016-2019 considère qu'en l'état, le projet de mandat ne reflète en rien sa signature, ni l'ambition qu'elle porte pour les personnels administratifs.

L'UNSA Aviation Civile exige la convocation sans délai d'une nouvelle réunion du GT protocolaire n°24 IFSE sur la base d'un projet de mandat et de tableaux de fonctions révisés après consultation des services autres que le SG et demande, conformément aux dispositions protocolaires, une réelle discussion au sein de ce GT permettant la mise en cohérence des groupes fonctionnels et la valorisation des emplois à responsabilité non reconnus à ce jour.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur général, en l'assurance de notre profond respect.

Alain BELLIARD



Secrétaire général de l'UTCAC

Gilles GRALL



Secrétaire général de l'UNSA-Administratifs

Copies :

Madame la Secrétaire générale ;

Madame la sous-directrice des personnels ;

Messieurs les secrétaires généraux de l'UNSA Aviation civile.